



## Résolution 1 : La CGT Educ'action Val d'Oise dans les luttes

*Note de lecture : les parties en gras ou encadrées sont celles qui relèvent de décisions concrètes*

### Notre boussole - Pour la construction d'un front unique

#### I/ Définition des termes - principes généraux

1. L'idée de base du Front Unique repose sur une réalité matérielle incontestable : l'existence des classes sociales. Parmi celles-ci il y en a deux fondamentales : la bourgeoisie et le prolétariat. Mais la bourgeoisie cherche à diviser le prolétariat en constituant une forme de classe intermédiaire d'encadrement.
2. Comme les intérêts de ces classes sont différents et inconciliables, notre classe, le prolétariat, doit forger au jour le jour son unité de lutte, son front unique, en vue d'affirmer en toute autonomie ses revendications au quotidien en même temps qu'il agit pour transformer la société.
3. Le Front unique s'oppose à la vision minimaliste de la lutte syndicale - orientation majoritaire à notre époque - qui la réduit aux revendications immédiates dans l'entreprise et à un simple outil de pression sur les politiques nationales et internationales. Orientation qui rend légitime et institutionnalise le recours à la bourgeoisie (de « gauche ») et à l'encadrement capitaliste pour défendre les intérêts des travailleurs. Orientation qui ne conduit qu'à des impasses, des découragements, du fatalisme.
4. Au contraire, le Front unique est de nature à reconstruire des perspectives claires pour la classe ouvrière.
5. Le front unique s'exprime sous plusieurs formes.

#### 5.1 ► Unité de lutte sur le lieu de travail :

Tous les jours, sur leur lieu de travail, les prolétaires tentent de résister et luttent contre le capital (salaires, conditions de travail,...). Le Front Unique à la base exprime ces résistances et ces luttes. Mais il permet aussi d'affirmer **le collectif de travail**, ensemble de pratiques, de principes (Ex : on ne franchit pas un piquet de grève, on ne joue pas le jeu de la hiérarchie, on s'entraide, etc.), qui doivent déboucher sur une réflexion commune et autonome sur le sens de la production et l'organisation du travail. Que les salariée-es aient des idées politiques différentes, des idées

religieuses ou pas, ils ont des intérêts communs. Ils les défendent en dépassant leurs différences : c'est le Front Unique. Sa concrétisation organisationnelle est la section syndicale.

### **5.2 Unité d'action :**

Le prolétariat s'organise dans ses syndicats. La division syndicale et l'existence de plusieurs organisations est bien souvent un frein et un obstacle à la lutte et à la victoire pour les revendications. C'est pourquoi la question de l'unité d'action est primordiale. C'est une autre forme du Front Unique. Cette unité d'action peut revêtir plusieurs formes : à la base, sur les lieux de travail ; au sommet, entre directions des différentes organisations syndicales : entre fédérations, entre UD, entre confédérations,... Mais le Front Unique n'est possible que si plusieurs conditions sont remplies. Le Front Unique comme unité d'action doit être fondé sur des revendications claires dans l'intérêt exclusif des travailleurs. Le Front Unique comme unité d'action n'est pas un accord flou entre des syndicats de classe et des syndicats de collaboration de classe. De plus, dans le Front Unique comme unité d'action, les différentes organisations syndicales doivent garder leur liberté d'action et de revendications sur tout ce qui ne concerne pas l'unité d'action.

### **5.3 Unité d'organisation :**

Le Front Unique est aussi une forme supérieure de l'unité de classe du prolétariat, par l'unité d'organisation. Il n'y a aucune raison valable qui justifie la division entre différentes organisations syndicales de classe. Des courants syndicalistes réformistes, révolutionnaires, doivent cohabiter dans la même organisation à condition que leur objectif principal soit la lutte pour la défense des intérêts des travailleurs contre ceux de la bourgeoisie : le syndicalisme de classe. La création de plusieurs organisations syndicales de classe affaiblit le rapport de forces dans la lutte des classes. Elle aboutit à créer des obstacles à la grève générale, à gaspiller des forces précieuses (locaux, moyens, permanences, campagnes syndicales,...).

La lutte pour le Front Unique comme unité d'organisation est la lutte pour la réunification syndicale **sur les bases du syndicalisme de classe** : syndicats d'industrie (de branche), syndicalisme interprofessionnel (confédération), syndicalisme d'entraide et de sociabilité, d'expérimentation d'une contre-société ouvrière immédiate.

### **5.4 Les tendances syndicales :**



tion, pour que le Front Unique comme unité d'organisation puisse à nouveau être à l'avenir une réalité solide, il faudra que l'organisation syndicale de classe fonctionne avec l'existence de tendances syndicales. Celles-ci sont des courants d'idées, regroupant des militants, qui défendent leurs idées à l'intérieur de l'organisation syndicale, permettant aux syndicats, aux UL, aux UD,... de bénéficier de la réflexion collective de ces courants. Mais bien entendu, la décision reste aux syndicats, UL,... sur la base de leurs instances. Il n'est pas question de voter sur la base de tendances, pour éviter de reproduire le parlementarisme bourgeois et les pratiques de fractions politiques. La CGT a très longtemps reconnu l'existence de tendances. Il n'est pas nécessaire que cela soit codifié dans des statuts. Ces tendances existent par leurs écrits, leurs revues, brochures, leurs journaux... diffusés dans les syndicats. La Vie Ouvrière, fondée en 1909, était la revue d'une tendance syndicaliste révolutionnaire dans la CGT. A l'époque, les réformistes avaient aussi leurs tendances et leurs journaux.

6. Dans un contexte d'offensive généralisée du capitalisme et d'échecs des luttes syndicales nationales et internationales, d'affaiblissement numérique, organisationnel, revendicatif, stratégique du syndicalisme de transformation sociale, et de montée des extrêmes droites, l'une des priorités du mouvement syndical de classe doit être d'investir les différents niveaux de Front unique.

7. Ce sont les stratégies de Front unique qui ont permis à la fois l'ensemble des conquêtes sociales et ont constitué les obstacles les plus sérieux aux prises de pouvoir fascistes.

8. **L'étude des expériences historiques de Front unique est un axe important de formation syndicale à proposer aux adhérents de la CGT Educ'action 95, et en intersyndicale (avec SUD Education 95 notamment). A l'image du choix d'unité d'action (1934) puis de réunification syndicale (début 1936) entre la CGT et la CGTU pour endiguer la montée du fascisme en France et permettre la contre-offensive syndicale (grève générale dite du Front populaire). Ou de l'expérience riche d'enseignements de Front Unique aux Asturies en 1934 au sein d'une Alliance Ouvrière Révolutionnaire, etc.**

## II/ Le rôle de la CGT Educ'action 95 dans le Front Unique

9. A son échelle, et en l'absence de dynamique nationale réelle, la CGT Educ'action 95 inscrit depuis de nombreuses années ses pratiques de lutte et d'action dans la tentative de participer à la reconstruction du Front Unique. Sur les lieux de travail, dans la construction de ses relations intersyndicales dans et en dehors de la CGT, dans les luttes.

10. Cette tentative se heurte à de nombreux obstacles. Qu'il s'agit d'identifier afin de progresser.

### A/ Dans l'éducation

#### 11. **Unité de lutte et unité d'action : à l'échelle des bassins et du département**

11.1 La période précédente, en fin de mandature Sarkozy, avait été marquée par l'impulsion de comités de défense de l'école dans le Val d'Oise, unifiant 1<sup>er</sup> et second degré, dans les trois principaux bassins du département où se produisent les luttes : à Argenteuil-Bezons, sur l'agglomération de Cergy, et dans l'Est, à Garges essentiellement. Autour d'initiatives réussies de type « écoles désertes », regroupant des militant-es CGT Educ, SNES-FSU et SNUipp-FSU (tendance EE), SUD Education, et des associations de parents d'élèves, FCPE, AIPE avec des manifestations de villes, dans la grève, de 500 à 1000 personnes, unifiant le premier et le second degré.

- 11.2 Ces trois dernières années ont vu se fissurer ce front commun et cette unité intercatégorielle. Ces initiatives ont fait long feu. A cela plusieurs raisons.
- 11.3 L'arrivée du gouvernement PS-EELV au pouvoir en 2012 a paralysé certains appareils syndicaux. Ils ont été pris dans les habituelles contradictions d'une vision de lien organique et étatiste de « gauche », en oubliant au passage l'indépendance syndicale, base de l'autonomie ouvrière pour assumer la transformation sociale.
- 11.4 Dans le premier degré, la réforme Peillon/Hamon a entraîné dans son sillon le syndicat majoritaire, et plus encore la FCPE, qui pour le premier a soit mollement réagi, et sous la contrainte d'une profession majoritairement opposée, soit accompagné la réforme avec zèle pour le second.
- 11.5 Dans le 1<sup>er</sup> degré toujours, ces divergences d'orientation ont conduit à des logiques d'appareil dans les bassins d'Argenteuil et de Cergy conduisant à la décomposition rapide des collectifs informels unitaires de lutte dans l'éducation.

- 11.6 Dans le bassin de Garges, en revanche, l'unité CGT/FSU(EE)/SUD s'est maintenue, débouchant le 26 février 2015 sur une journée de grève et de manifestation dans la ville, de la maternelle au lycée, rassemblant 500 personnes autour d'un mot d'ordre commun avec un effet réel sur la carte scolaire.



- 11.7 Cette fragilisation des pratiques unitaires à la base, dans un contexte d'échecs répétés du mouvement syndical en France, de dégradation des conditions de salaire et d'emplois, renforce le défaitisme et le fatalisme dans la mentalité des travailleurs de notre secteur.
- 11.8 En l'absence de cette dynamique locale, les tentatives d'AG de grève lors des appels nationaux se traduisent souvent par des flops (au maximum 60 collègues lors d'une grève contre la réforme des rythmes, ou contre la dégradation de l'éducation prioritaire).

- 11.9 Dans cette situation, le rôle de la CGT Educ'action 95 a été d'impulser, souvent seule, des AG d'organisation, des réunions d'informations incluant les parents d'élèves dans les écoles, des luttes. Et de tenter d'y agréger d'autres organisations.
- 11.10 En 2013 et 2014 la CGT Educ'action 95 avec la CGT des Territoriaux de Bezons a impulsé et organisé la grève commune des territoriaux et des enseignants contre les rythmes scolaires, avec le SNUDI-FO 95.
- 11.11 En mai-juin 2014 la section de Pontoise de la CGT Educ'action 95 a unifié une position commune des enseignants contre la réforme des rythmes, portée devant le député-maire. (85% des enseignants)
- 11.12 A l'automne 2015, la CGT Educ'action 95, en s'appuyant sur sa section de Pontoise, a développé durant trois mois, seule, une lutte exemplaire dans le 1<sup>er</sup> degré, unifiant tous les personnels des écoles, enseignant-es, atsems, agents de cantine et constituant, en fin de parcours, lorsque le rapport de force était établi et les intentions de grève massives, l'unité d'action avec la CSD-CGT, le SNUDI-FO et le SNUipp. Rassemblements de 120 personnes, 85% de grévistes enseignants, 75% de grévistes ATSEMS.
- 11.13 Des intersyndicales départementales se réunissent plus régulièrement dans le second degré, avec le SNES-FSU, le SNFOLC FO et la CGT Educ'action.

- 11.14 La CGT Educ'action 95 doit continuer ses pratiques d'unité d'action, même quand l'impulsion et l'animation d'une lutte lui incombent exclusivement.**
- 11.15 De fait, la présence de collectif informel ou d'intersyndicale au départ ne doit plus être une condition préalable pour proposer la lutte et la grève aux collègues, dès lors qu'une équipe militante est constituée.**
- 11.16 Les élections professionnelles et la constitution de listes communes sont un outil supplémentaire pour poursuivre la promotion de cette orientation de Front unique auprès des camarades d'autres organisations, comme auprès des collègues.**
- 11.17 La condition à la constitution de listes communes doit être l'engagement des équipes militantes des différentes organisations à la mise en place d'un travail le plus mutualisé possible en dehors de la période électorale (formation syndicale, travail de bureau, HMI, intervention dans les instances...)**

**11.18 Les liens avec les militant-es et syndicats CGT des Territoriaux doivent être développés.**

**12. Unité de lutte sur le lieu de travail et unité d'action : à l'échelle de la section**

12.1 Toutes les organisations syndicales connaissent une crise d'implantation, de vie de leurs sections ou de continuité en cas de mutation des militant-es.

**12.2 Tous nos efforts doivent tendre à faire vivre des sections syndicales CGT sur nos lieux de travail et à assurer en permanence les conditions d'une relève. Sections d'établissement dans le second degré, sections de ville dans le 1<sup>er</sup> degré et la sous-traitance du nettoyage (voir les résolutions votées dans les congrès précédents, sur l'orga ou la qualité de vie syndicale).**

**12.3 Lorsqu'il y a présence de sections ou de militant-es d'autres syndicats qui se réfèrent à la transformation sociale ou dont les positions et les pratiques sont claires, l'unité d'action doit être proposée, et si la section de la CGT Educ'action est majoritaire, ces camarades d'autres organisations doivent se voir proposer d'être associés au travail et à la vie de la section.**

12.4 Dans ces luttes, les militant-es de la CGT Educ'action 95 consacrent l'essentiel de leur énergie à la construction du rapport de force, à l'animation, à l'organisation, au succès du mouvement (logistique, tournées, tractages, rassemblements, AG, grèves...)

**12.5 La syndicalisation est souvent attendue comme une conclusion spontanée, logique et tacite de cet investissement militant et de la prise de conscience de l'importance de notre outil syndical.**

**12.6 Au contraire, elle doit être systématiquement proposée et expliquée, d'autant plus si elle intervient au cours d'une lutte collective et non dans un acte de défense individuelle. Comme une nécessité absolue lorsque s'installent les déserts syndicaux.**

**12.7 La CGT Educ'action 95 doit mener une réflexion fine pour identifier les obstacles à la syndicalisation, situation à laquelle sont trop souvent confrontées les équipes militantes.**

12.8 L'ouverture du champ de syndicalisation (Cf Résolution 2) est de nature à contrer les choix patronaux de main d'œuvre, à réimplanter la vie syndicale, à reconstituer les collectifs de travail et à renforcer le Front unique.

**13. Unité d'organisation :**

13.1 Ce stade de Front unique est évidemment conditionné à une dynamique nationale ou internationale.

13.2 Pour autant, la CGT Educ'action 95 doit en faire la propagande partout où l'occasion se présente : dans les congrès nationaux de l'UNSEN, comme dans les rencontres intersyndicales ou les débats d'équipes militantes dans le champ de l'éducation comme de l'interprofessionnel.

13.3 Les équipes militantes doivent construire autant que possible des passerelles et des pratiques mutualisées avec les camarades des autres organisations.

14. La CGT Educ'action 95 doit poursuivre et amplifier son implication dans les luttes nationales interprofessionnelles :

- En mettant en avant auprès des travailleurs de l'éducation la spécificité et la nécessité d'une Confédération syndicale dans la construction du rapport de force, comme dans la perspective d'une transformation de la société.
- En tentant d'organiser, comme durant l'année 2015, des AG dans les UL, en coordination avec l'UD et d'y faire venir les travailleurs de l'éducation, et les équipes militantes des autres organisations syndicales de l'éducation.

**B/ Dans les luttes interprofessionnelles**

15. La CGT Educ'action 95 doit autant que possible faire connaître auprès des salariés de l'éducation et des équipes militantes des autres organisations syndicales de l'éducation les luttes des sections et syndicats CGT des UL dans les entreprises et autres services publics, afin d'organiser les solidarités.

16. **Et réciproquement**